

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
6 février 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....22
Absents représentés.....2
Absents.....5
Votants.....24

Délibération 2026 023

LEADER - Demande de subvention animation – gestion 2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	24	0	0	0

Le PETR du Pays du Lunévillois ayant été sélectionné par la Région pour porter un programme LEADER sur la période 2023-2027, l'ingénierie LEADER sera mobilisée sur le programme 23-27 durant l'année 2026 pour mettre en œuvre la stratégie 2023-2027.

Les demandes de financement pour l'ingénierie de la structure porteuse du GAL sont directement déposées auprès de l'autorité de gestion des fonds européens, la Région Grand Est.

La présente délibération porte sur le temps de travail dédié à la programmation 2023-2027 au cours de l'année 2026 et sur l'investissement matériel nécessaire à la mise en œuvre des missions qui incombent à l'équipe.

DÉPENSES	
Poste de dépenses	€
Frais de Rémunération :	
Animation / Gestion du 01/01/26 au 31/12/26	81 855,48 €
Investissements :	
Matériels, Communication Promotion, Dépenses d'Animation	482,32 €
TOTAL	82 337,80 €

RECETTES		
Nature des concours financiers	€	%
Leader	65 870,24 €	80%
Autofinancement	16 467,56 €	20%
TOTAL	82 337,80 €	100,00%

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** la demande de subvention selon le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter cette demande auprès des fonds LEADER,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette demande de subvention,
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le différentiel en cas de non-attribution des montants de subventions sollicitées selon le plan de financement prévisionnel ci-joint,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 et suivants,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:22 +0100
Ref:10486726-15813764-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois

Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 20/02/2026 à 12h48

Référence de l'AR : 054-200051134-20260218-2026_023-DE

Affiché le 20/02/2026 ; Certifié exécutoire le 20/02/2026